



Le budget de la commune : stable et maîtrisé

A voir en page 2



Les dates à retenir

A lire en page 8

CHATEAU-GARNIER, INFOS.

**Mairie - Agence postale
Horaires d'été**

Mairie : du 11 juillet au 31 août, ouverture du secrétariat le lundi de 10h à 12h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h.

Agence postale : du lundi au vendredi de 10h à 12h15 (levée du courrier à 12h15) et le samedi de 9h à 11h30 (levée du courrier à 11h15). En dehors de ces horaires, aucune opération ne peut être enregistrée.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire (05 49 87 87 22) ou aux adjoints : Mme Chevais (05 49 87 85 60), Mme Mignon-Racault (05 49 87 29 57) ou M. Guinault (06 75 34 98 48).

Communauté locale

Pour les élèves de CE2 qui souhaitent s'inscrire au Catéchisme, les parents peuvent prendre contact dès maintenant avec les différentes cures de la Paroisse « Saint Sauveur en Civraisien » :

- La Cure de Civray auprès du Père Joseph Guilbart : 05-49-87-00-90
- La cure de Blanzay auprès du Père Allain Nauleau : 05-49-87-07-75
- La cure de Couhé
Jean-François PLANTUREUX : 05-49-59-20-02

Quelques dates à retenir :
Le Catéchisme commencera pour tout le secteur **le samedi 10 septembre 2016**. La messe de rentrée de catéchisme aura lieu le 2 octobre 2016 à 10h30 à Couhé-Vérac.

- La Cure d'Usson du Poitou auprès du Père Pierre Audebrand : 05-49-59-50-26
- La Cure de Gençay auprès du Père Claude Moussolo : 05-49-5-31-12
- La Cure de Charroux auprès du Père Bernard Loy : 05-49-87-50-72

Nouveau à Château-Garnier : Cours d'Anglais

Les cours d'anglais qui avaient commencé en septembre 2015 se sont terminés en juin avec 'A Garden Party'. Les cours avaient lieu à la Maison des Associations chaque lundi après-midi de 14h30 à 16h. Les 6 élèves ont eu l'opportunité d'échanger en Anglais et d'apprendre chaque semaine un nouveau vocabulaire. Chaque cours se terminait avec des devoirs – maison utilisant les différentes règles de grammaire.

Les cours reprendront en septembre le même jour à la même heure. S'il y avait assez de personnes intéressées, d'autres séances accessibles aux débutants pourraient avoir lieu le mardi après-midi.

Pour plus d'information, téléphoner à Angela Stephens : 06 81 99 29 63.

**HORAIRES d'ÉTÉ
de la BIBLIOTHEQUE**

Du 30 juin au 1er septembre:

- ⇒ Mardi 14h-16h
- ⇒ Samedi 10h-11h30

BLOCTEL : un service gratuit pour se protéger du démarchage au téléphone

Depuis le 1^{er} juin 2016 vous pouvez vous inscrire sur une nouvelle liste d'opposition au démarchage pour vous protéger des appels inopportuns.

Boctel assure la protection des consommateurs qui ne souhaitent pas être démarchés téléphoniquement en instituant un service simple gratuit et accessible.

Pour s'inscrire sur BLOCTEL (c'est gratuit) les personnes devront entrer leurs numéros de téléphone fixe et mobile sur un site dédié www.bloctel.gouv.fr puis attendre environ 1 mois pour ne plus recevoir d'appels commerciaux intempestifs et recevoir alors un récépissé qui précisera la durée de l'inscription ainsi que la date à laquelle elle deviendra effective (environ un mois de délais) l'inscription sera valable pour une durée de 3 ans renouvelable.



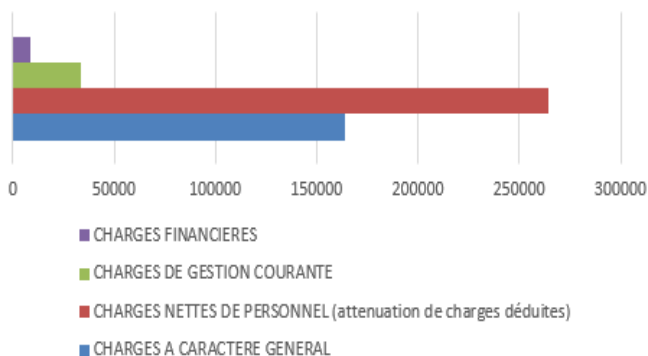
Le budget principal

Le budget principal présente en excédent global de 103428€ pour 2015 (hors restes à réaliser et déficit d'investissement antérieur)

La section fonctionnement

En 2015, les charges totales de fonctionnement se sont élevées à 470068 €, soit 725 € par habitant. Les charges nettes de personnel, déduction faite des remboursements de salaires et atténuations de charges, représentent 56 % des dépenses totales soit 320 € par habitant (moyenne de la strate : 260 €). Ces augmentations de charges salariales sont en partie dues à la mise en place des activités périscolaires et à l'augmentation des travaux effectués en régie. Le montant des recettes de fonctionnement,

VENTILATION DES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



atténuations de charges et remboursement CAE comprises (56479€), s'élève à 585727 € soit 903.90 € / habitant (moyenne strate 2013 : 754€) auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2014 (36831 €).

Le bilan de la section de fonctionnement montre un excédent global de 152490 €. La somme de 80658 € est affectée au compte 1068 de la section Investissement afin de compenser son déficit. Le solde, soit **71832 €**, constitue l'excédent net de l'exercice 2015.

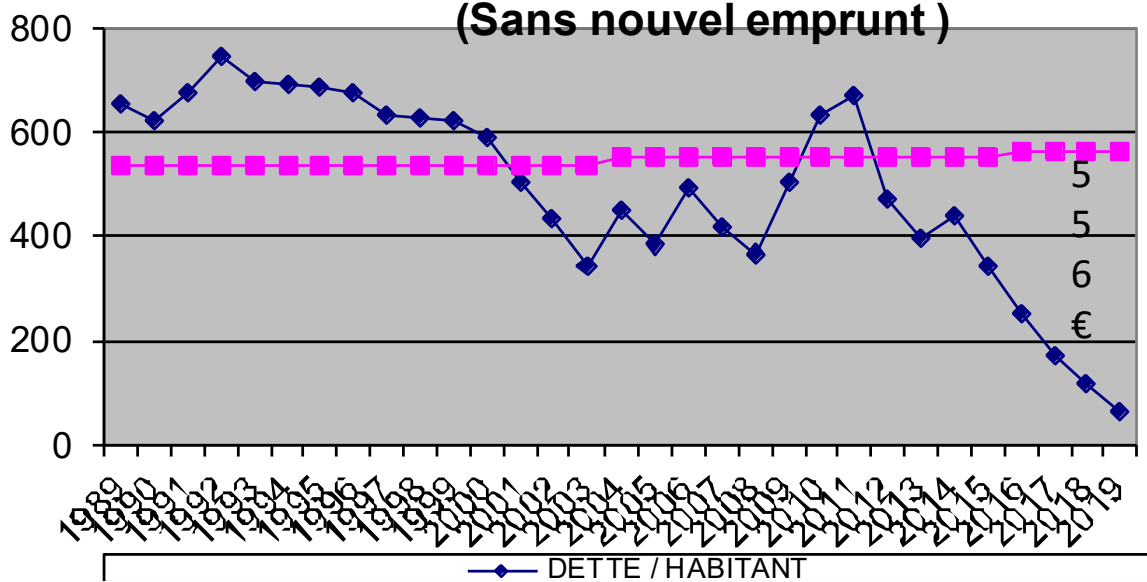
Les dépenses d'investissement

En 2015, les dépenses d'investissement se sont élevées à 223473 € dont 161570 € pour les travaux et investissements et 60860 € pour le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 253174 €. Compte-tenu des restes à réaliser sur 2016 (207858 € en dépenses et 176262€ en recettes) et des reports de 2014 (78763 € en dépense), le déficit comptable de la section

Investissement s'élève à 80658 €, déficit comblé par le virement de la même somme sur le compte 1068 prélevé sur l'excédent de fonctionnement 2015.

EVOLUTION DE LA DETTE PAR HABITANT (Sans nouvel emprunt)



Le niveau de la dette de notre Commune nous permet en ces temps difficiles, avec notamment la baisse des dotations, d'aborder les prochaines années avec une certaine sérénité. Toutefois l'ampleur des futurs investissements notamment en ce qui concerne l'accessibilité (école, mairie) nous impose une gestion rigoureuse et la recherche de nouvelles ressources pour éviter d'avoir recours à des augmentations d'impôts.

Le budget primitif 2016

Juin 2016

Pour 2016, le budget primitif est équilibré à 718378 € en fonctionnement et 451874€ en investissement.

Les taux d'imposition ne sont pas

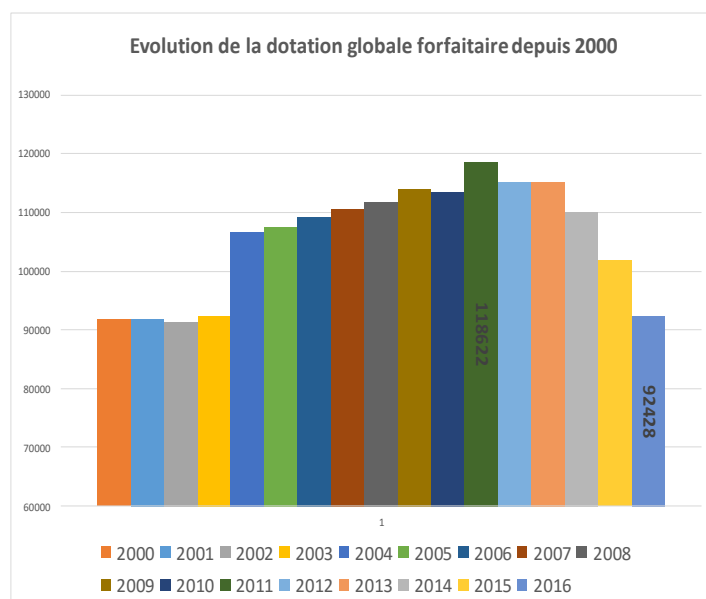
augmentés.

Vous trouverez ci-dessous les principaux travaux prévus. A noter que le legs de Mme Régine Gautron (environ

50000 €) sera affecté, conformément à ses souhaits à l'Eglise (notamment les vitraux) et aux écoles (accessibilité)

PRINCIPAUX TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2016	MONTANT BUDGETES	MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS OU AIDES SOLLICITEES
ECLAIRAGE PUBLIC 2ème et 3ème tranche	74231	24748
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX 2ème et 3ème tranche	51732	21550
VOIERIE COMMUNALE ET RURALE	60000	15000
TRAVAUX ACCESSIBILITE ECOLE - RUE DU MARCHÉ COUVERT *	40000	30000
TRAVAUX LOGEMENTS	35000	5900
ACHAT DE BATIMENT	25000	
BORNE DE RECHARGE VOITURES ELECTRIQUES	15390	11700
VITRAUX EGLISE *	15000	15000
TRAVAUX SALLE SEMAILLE AUX VENTS	14000	6469
DIVERS TRAVAUX EN REGIE	8316	
RELEVÉ DES TOMBES	8000	
ACHAT DE TERRAINS	6000	
DEFENSE INCENDIE	5000	
STANDARD ET INFORMATIQUE ECOLE	4615	
ACHAT DIVERS MATERIEL	4000	
TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DU BOURG	3000	
ETUDE PROJET MAIRIE-AGENCE POSTALE	3000	
MISE EN SECURITE DU BOURG	3000	
SIGNALISATION DES RUES	2540	
ETUDE ACCESSIBILITE	2500	
TRAVAUX BATIMENT BARRIE	2000	
EQUIPEMENT SALLE DES FETES	1000	
TOTAL DES TRAVAUX	383324	230792

BAISSE DES DOTATIONS AUGMENTATION DES CHARGES : COMMENT COMPENSER ?



Depuis 2011, la baisse de la dotation forfaitaire de fonctionnement versée par l'Etat a diminuée de 26194 € (-22%) tandis que de nouvelles charges sont apparues (Activités périscolaires:...).

Pour compenser uniquement la baisse de dotation par les impôts locaux , il serait nécessaire de les augmenter de 17% ce qui n'est pas concevable.

Château-Garnier n'est cependant pas dans les communes les plus mal loties. En effet, le projet éolien des Quatre Vents va enfin aboutir en fin d'année et les retombées financières vont permettre dans 2 à 3 ans d'atténuer fortement les contraintes financières sans augmenter les impôts.

Si le projet éolien de Chaléroux en cours d'étude de faisabilité voyait le jour, des investissements indispensables à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de notre commune pourraient être effectués.

Les budgets annexes

La chaufferie et la centrale photovoltaïque

Juin 2016

En 2015, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à 22316 Les recettes de la centrale photovoltaïque se sont élevées à 22787€ (23259 € en 2014, 21 717 € en 2013, 22 786 € en 2012, 22 148 € en 2011).

L'année 2015 a, comme en 2014) principalement été marquée par la poursuite des travaux de rénovation de la chaufferie et de ses sous stations Pour 2016, le budget est équilibré à 93059 € pour le fonctionnement et à 49945€ pour l'investissement.

Le montant de l'abonnement est fixé à 7625.88 € HT pour la commune et à 8951.40 € HT pour La Réverie et le prix du kW à 0.057 € HT.

L'assainissement

En 2015, l'excédent d'investissement s'élève à 19383 €, et l'excédent d'exploitation à 16873 €. Compte tenu

du report 2014, l'excédent d'exploitation total s'élève à 25431 €. L'excédent global est donc de 44815€

Ce budget 2015 est le dernier effectué

suite au transfert de la compétence assainissement à Eaux de Vienne

Le Point Santé

En 2015, l'excédent de fonctionnement s'est élevé à 8867 € et le déficit d'investissement à 2156€ soit un excédent global de 6711€

Pour 2016, le budget prévisionnel est équilibré à 14824 € en fonctionnement et à 10656 € en investissement.

Le bar-hôtel-restaurant et le multiservice

En 2015, le déficit d'exploitation s'est élevé à 1311.50€ et le déficit d'investissement à 3067.46€. Compte tenu des excédents reportés des années précédentes (4489€ en fonctionnement et 19512€ en investissement, l'excédent global s'élève à 19261.50€.

Pour 2016, le budget prévisionnel est équilibré à 13666 € pour le fonctionnement et à 24939€ pour l'investissement.

Le Point sur les dépenses liées à au Périscolaire

GARDERIE				
DEPENSES		RECETTES		DEFICIT
Frais de personnel (aide CAE déduite)	13145,00	Cotisations	806,00	
Produits entretien	70,00	Participation des parents	5132,91	
Eau-chauffage-électricité	807,00	Communauté de communes	4068,31	
TOTAL	14022,00		10007,22	-4014,78
CANTINE				
DEPENSES		RECETTES		DEFICIT
Frais de personnel (cantinière, surveillance)	17272,00	Vente repas	17102,75	
Alimentation	8150,39			
produits entretien	200,00			
Eau-chauffage-électricité-gaz	2555,00			
TOTAL	28177,39		17102,75	-11074,64
ACTIVITES PERISCOLAIRES				
DEPENSES		RECETTES		DEFICIT
Frais de personnel (aide CAE déduite)	6263,00	Etat	4050,00	
Achats jeux	601,00			
Frais divers (eau-chauffage -électricité)	1000,00			
TOTAL	7864,00		4050,00	-3814,00

La Commune de Château-Garnier fait d'importants efforts pour conserver une école attractive grâce à l'implication de son personnel et des bénévoles qui interviennent dans les activités périscolaires. Grâce à eux, le coût financier reste sous contrôle tout en proposant des activités de qualité. Le coût global du périscolaire s'élève à 19000 € malgré l'aide significative de 4068 € de la Communauté de Communes (prise en charge partielle du personnel lié au ramassage scolaire et la surveillance des enfants entre 2 tours) et les aides et exemption de charges sociales liées au contrat aidé d'un membre de notre personnel (qui peuvent être estimées à environ 3000 €).

La volonté de la municipalité est de continuer d'œuvrer pour que nos enfants aient les meilleures conditions d'apprentissage, aidée en cela par la Communauté de Communes du pays Gencéen qui intervient entre autre pour le ramassage scolaire (31675 €), les fournitures (4000€) et les sorties scolaires (4400€).

Challenge photos sur Château-Garnier et ses paysages.

Afin de couvrir la une du traditionnel bulletin municipal de fin décembre, nous vous invitons à vous armer de votre appareil photo et parcourir les sentiers de notre belle commune à la recherche des plus beaux paysages. Les clichés les plus remarquables sélectionnés par le comité de rédaction seront publiés dans notre prochaine gazette.

Acquisition de vitraux pour l'église

Mme Régine Gautron a fait un legs pris sur la vente de ses maisons de Château-Garnier d'environ 50000 €. Elle souhaitait que cette somme soit, entre autre, utilisée pour l'école et l'église, notamment pour l'acquisition de vitraux complétant ceux déjà existants dans le chœur. Nous avons entrepris de rechercher des maîtres verriers pour les confectionner mais il faut trouver un thème pour ces nouveaux vitraux et nous sommes à l'écoute de toutes les suggestions, aussi n'hésitez pas à nous transmettre vos propositions (par courriel, lettre ...) ! Nous les étudierons avec attention.

Travaux sur les bois communaux

La commune a procédé en 1994 au boisement de 17 ha de terres agricoles de faibles valeurs (terres de brandes) avec des essences diverses (frêne, merisier, pin laricio de Corse, pin maritime). Afin de permettre à ces plantations de continuer leur croissance dans de bonnes conditions et valoriser notre patrimoine, la DDAF et

le Centre National de la Propriété Forestière nous ont recommandé de procéder à une première éclaircie de ces boisements. Après consultation de diverses entreprises, l'éclaircie sélective des boisements de pins a été confiée à Garnier Bois SAS et devrait se dérouler cet été. Le bois récolté sera payé à la Commune entre 7 et 10 € la

stère selon leur diamètre .

En ce qui concerne la plantation de merisier qui est sans avenir, il nous est recommandé de procéder à sa coupe pour replanter une essence mieux adaptée au terrain ou trouver une autre destination au sol .

Le point sur les travaux d'enfouissement

La deuxième tranche des travaux d'enfouissement vient de se terminer et sera suivie dès début septembre par la 3ème tranche qui concernera l'Im-

passé Passerose, la rue du Bas-Bourg, la rue du Maréchal Ferrant, la rue Gérard Baudoux et la rue du Clain. Les poteaux et les fils concernant ces 2

tranches seront déposés à la fin de la dernière en fin d'année.

Le point sur l'Opticalisation de notre NRA

Comme annoncé dans le dernier bulletin, l'opticalisation de notre NRA devrait avoir lieu cette année. Cette montée en débit de Château-Garnier a été confirmée par les responsables d'Orange et le Conseil Départemental lors d'une réunion organisée par ce dernier le 17 mai

à Chauvigny. Nous avons délivré les permissions de voirie concernant ce projet en début d'année et les travaux devaient commencer fin juin. Pour information la fibre en provenance de Joussé passera par la route de St Martin l'Ars, en souterrain jusqu'à Cha-

banne puis en aérien jusqu'au Central au Square Amôneburgh.

Dès que la montée en débit sera effective , nous vous informerons des démarches à effectuer pour en profiter au maximum.

Projet Maison des services

Comme toutes les communes, Château-Garnier a l'obligation d'assurer l'accessibilité de sa voirie et de ses bâtiments accessibles au public. Au cours du dernier mandat, nous avons réalisé notre PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) et nous venons de terminer notre Ad'ap (Agenda d'Accessibilité Programmée). Il convient maintenant de passer aux choses concrètes et dès cet été, l'accessibilité des écoles sera mise en œuvre ainsi que celui du salon de coiffure.

Bien qu'étalé sur plusieurs années, le

coût de cette mise en accessibilité est exorbitant et est financièrement difficilement supportable pour nos communes rurales qui doivent déjà supporter la baisse des dotations et les augmentations de coûts de fonctionnement (activités périscolaires ...).

Quoiqu'il en soit, la loi nous oblige à cette mise aux normes et bien évidemment notre mairie est concernée à plusieurs titres comme l'Agence Postale mais aussi la bibliothèque.

Cette mise en accessibilité est très difficile à mettre en œuvre dans les locaux actuels et ceci d'autant plus si

on veut rendre plus fonctionnel l'accès au secrétariat de la mairie et à l'agence postale.

C'est la raison pour laquelle, le conseil municipal vient de lancer une étude de faisabilité d'une Maison des services qui regrouperait au moindre coût dans des locaux fonctionnels, avec les espaces de confidentialité qui conviennent, la mairie, l'agence postale et la bibliothèque-médiathèque. Plusieurs localisations sont à l'étude : l'ancien Presbytère place de l'église, un bâtiment situé Place de l'Europe ou éventuellement une construction neuve dans un lieu restant à définir.

LE POINT SUR LES EOLIENNES

Parc éolien des Quatre Vents

Le point sur le chantier : Les travaux de construction du parc éolien des Quatre Vents ont débuté au mois de janvier 2016 et tous les chemins d'accès du parc éolien ont été réalisés. 5 plateformes sont terminées, 3 sont en cours et la moitié des excavations pour la mise en place des fondations sont réalisées.

Depuis le 15 mars, le chantier est suspendu afin de ne pas perturber la nidification des oiseaux. Les travaux de construction reprendront pendant le courant de l'été après l'envol des petits. Il est prévu de monter les éoliennes à l'automne avec l'objectif de les mettre en service avant la fin de l'année.

Chiffres

clés

Quelques chiffres clés	Nombre d'éoliennes	8
	Puissance unitaire	2 MW
	Puissance totale du parc	16 MW
	Type d'éolienne	Vestas V100
	Production annuelle estimée	32 millions de KW/h équivalent à 16 000 personnes
	Budget d'investissement total de la Société de Projet	~ 34 millions d'€ y compris les coûts de développement, de financement jusqu'à la mise en service
	Sous-traitance locale	Entreprises Arlaud Irribarren et ETS (Joussé)
	Retombées fiscales	Estimées à 160 000 € / an pendant 20 ans dont 70% pour le bloc communal (Communauté de Communes et commune)
	Diversification de l'activité agricole	Pour la location des emprises foncières nécessaires à l'installation des éoliennes, ENERTRAG verse un loyer aux propriétaires et exploitants concernés. Ces revenus bénéficient directement au territoire locaux et viennent en complément de l'activité agricole.

Contact ENERTRAG



Pour toute question liée au projet, M. Clavé est joignable au 06.81.23.21.86 ou par mail yann.clave@enertrag.com.

Pour plus d'informations sur le parc éolien, consultez le site internet www.parc-eolien-des-quatre-vents.fr.

Et pour plus d'informations sur la société ENERTRAG, consultez le site internet www.enertrag.com.

Projet du Parc éolien de Chaléroux

Depuis décembre 2012, nous faisons régulièrement le point dans notre bulletin municipal de ce nouveau projet de parc Eolien et dans celui de 2015 un article complet lui a été consacré.

La particularité de ce projet qui se limitera à 4-5 éoliennes tient au fait qu'au moins 3 à 4 éoliennes se situeront sur des parcelles appartenant à la Commune avec des retombées économiques non négligeables tout en participant au mix énergétique de notre région avec une énergie renouvelable non polluante. Les retombées économiques pour Château Garnier pourraient s'élever à 30 ou 35000€.

Il reste toutefois un long chemin à parcourir avant la fin des études préliminaires et l'obtention du permis de construire. La réalisation d'un projet éolien nécessite de nombreuses études techniques et environnementales. Depuis septembre 2014, des experts étudient l'environnement, les oiseaux et les chauves-souris sur le site éolien et les études acoustiques et paysagères vont être lancées à partir de Juillet 2016. WPD est toujours en attente du retour de la DREAL concernant la sensibilité écologique du site.

PLAN CANICULE : quelques conseils, si par hasard il faisait très chaud cet été...

A RETENIR

- ☀ Personnes âgées, isolées ou handicapées : inscrivez -vous à la mairie afin que le CCAS puisse prendre contact avec vous en ces moments difficiles à supporter (tél.: 05 49 87 80 11).
- ☀ Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur appeler immédiatement le 15 ou le 112 (depuis un portable).
- ☀ La plateforme téléphonique « Canicule info service » vous informe également au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 08 h à 20 h, du 21 juin au 31 août.
- ☀ Et toutes les infos sur : <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html>

HEATWAVES INFORMATION TO REMEMBER

- ☀ Elderly, isolated or disabled: register at the town hall so that the CCAS can contact you in these difficult times to support (05 49 87 80 11).
- ☀ If you take any medication, ask your family doctor or pharmacist for advice. If you see anyone suffering from heat exhaustion or heatstroke, call the emergency services immediately by dialling 15 or 112 (from a mobile).
- ☀ Want to find out more for yourself, or those closest to you ? Dial 0 800 06 66 66 (toll-free call) or consult <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html> !
- ☀ Brochure available at the mairie.

Nouvel entrepreneur dans notre commune : M. Elvis HAMZIC

NOUVEAU

A.C.H.E.
Bâti et espaces verts

aménagement

- extérieur, intérieur
- peinture, décoration, placo
- terrasse bois, composite, béton, carrelage
- dallage, béton désactivé...

construction

- extension
- rénovation
- aménagement
- terrassement
- maçonnerie

paysagisme

- plantations, entretien
- création clôtures
- parc de chasse
- aménagement bassins
- aménagement espace pros

CONFIEZ
votre espace de vie à un professionnel

Près de chez vous, Proche de vous...

05 49 87 31 72
07 86 12 08 42

Lieudit "Boisneau"
36150 CHÂTEAU GARNIER
ache@orange.fr

Rendez-vous 6 jours/7

Save the Date !

Les dates à retenir!

CHÂTEAU GARNIER | 14 Juillet 2016
 au Plan d'eau à partir de 14 heures

COLOR RUN (4€)
 Départ 15h 2km
 Départ 16h 5km

ACTIVITÉS (Gratuites)
 Football
 Ventriglisse
 Mini-golf
 Tennis
 Pétanque

Restauration
 Sandwich – Frites
 Plateau repas (8€)

Buvette

Concert

Feu d'artifice



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le 14 Juillet 2016, venez passer une journée festive au plan d'eau de Château Garnier !

Diverses activités sportives et divertissantes vous seront proposées dans l'après midi, comme tous les ans, ainsi qu'un événement particulier cette année. **Jamais organisé encore dans notre sud vienne, venez participer à notre Color Run !**

Départ 16 h pour une course à pied colorée d'environ 5 km, dont le but n'est pas d'être le plus rapide ou de franchir la ligne d'arrivée dans les premiers mais bel et bien de profiter et de s'éclater un maximum. Chaque kilomètre du parcours correspond à une « zone de couleur », où nos bénévoles lanceront de la poudre colorée 100% naturelle à base de fécule de maïs. Les participants devront traverser cinq zones de couleur avant de franchir la ligne d'arrivée, les plus colorés possible. Un parcours de 2 km sera également proposé pour les plus jeunes ou les moins courageux. Départ 15h pour ce plus petit parcours.

Un concert en soirée sera organisé et nous vous proposerons de quoi vous rafraichir et vous restaurer avant de pouvoir profiter du Feu d'artifice annuel.

Venez nombreux !

Le Foyer des Jeunes

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Comité d'Echanges
 Culturels et de Jumelage

Le CECJ prévoit comme tous les ans une sortie à la découverte de patrimoine. Cette année la sortie est prévue à Montmorillon mais il faudrait un minimum de 20 personnes pour avoir accès aux visites guidées à moindre coût.

Inscriptions dans les meilleurs délais afin de réserver le guide auprès de M. Jean-Paul MESMIN :

06 80 60 11 32



DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

FOIRE DE Château-Garnier

Nous en sommes à la 21^{ème} édition cette année.

Nous espérons le beau temps et un nombreux public.

Comme à l'habitude nous retrouverons les exposants : métiers d'arts et de bouche, collectionneurs, animations, repas, bernache, vide greniers et manèges.

AUTRES MANIFESTATIONS

27 juillet : Méchoui AFN

20/21août : Bal trap ACCA au Petit Brizard

9 septembre : Belote du Club de l'Amitié.

30 septembre: Belote de la Chorale

1-2 octobre : Enduro Carpiste Plan d'Eau

21octobre : Concours de Tarot

29 octobre : Belote « Le Beau Gardon »

11 novembre : Banquet AFN

19 novembre : Belote du Plan d'Eau

27 novembre : AGO du Comité des fêtes

4 décembre : Loto de la Chasse

10 décembre : Arbre de Noël

Rallye Pédestre du Plan d'eau

Dimanche 7 août : rallye pédestre (12 km pour les plus doués). Rendez-vous au plan d'eau dès 8h pour le petit déjeuner, départ à 9h. Par équipes de 2 ou seuls, vous devrez trouver votre itinéraire à partir d'énigmes, répondre à des questions et découvrir des objets tout au long du parcours. Inscription comprenant le petit déjeuner : 3€ /personne ou 10€ repas du midi compris.

Inscriptions au 05 49 87 87 44